



Coordination des Associations du Beaujolais

Site <http://associations-beujolais-pierres-dorees.fr>

courriel association.bvabo@orange.fr

Elections municipales et communautaires 2014

Questions du 28 janvier 2014

Nos questions s'adressent aux élus sortants et aux candidats des communes du sud du Beaujolais, zone proche de l'agglomération lyonnaise qui subit de fortes évolutions.

L'expérience récente nous a appris **qu'il ne suffisait pas de connaître les actions et projets de notre commune**. La modification du mode de scrutin met en valeur sur une liste à part, **les futurs élus à la Communauté de communes**. Ceux-ci désignent ensuite leurs représentants (= nos représentants) au Syndicat Mixte du Beaujolais, au SCOT, etc. Toutes ces instances ont des responsabilités importantes dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, de l'habitat. Leurs projets et leurs décisions ont des répercussions sur nos conditions de vie et sur notre environnement.

Les arguments- choc qui nous ont été répétés ces dernières années nous semblent inadaptés à notre région. Nous ne sommes pas convaincus.

- Il faudrait industrialiser l'Ouest, ou le Nord-Ouest du département du Rhône...

- Le Beaujolais manquerait de voies de communication Est-Ouest...

- Il faudrait apporter du travail sur place à ceux qui vont travailler à Lyon...

Nous sommes insatisfaits des politiques menées les années précédentes et du manque d'information sur les questions stratégiques. Tous les ans nous avons vu surgir de nouveaux projets très impactants pour les territoires concernés. C'est l'Etat, nous dit-on... les communes ne sont pas consultées... Mais nous constatons un manque d'information et de concertation à tous niveaux.

Les Communautés de communes informent peu les habitants. Nous savons qu'elles existent et travaillent uniquement grâce aux comptes-rendus, souvent brefs, des journalistes présents lors des réunions publiques des Conseils communautaires. Nous connaissons mal leur rôle, leurs domaines de compétences, leurs moyens d'action. Les communautés de communes ne consultent jamais les habitants. Ne pourraient-elles organiser des réunions publiques, diffuser un bulletin d'information ? ...

Nous ignorons complètement le Syndicat Mixte du Beaujolais : ce sont pourtant les délégués des Communautés de communes qui nous représentent dans cet organisme. Comment sont-ils eux-mêmes informés ? Transmettent-ils l'information ? Consultent-ils les Communautés de communes, les communes ? *Nous n'oublions pas que c'est le Syndicat Mixte du Beaujolais qui, pendant le Débat Public sur le projet de ligne à grande vitesse POCL, a été chargé par les communes et Communautés de communes de s'exprimer en leur nom et a donné un avis très favorable au passage de cette ligne, de Roanne à Montanay, à travers le Beaujolais vert et la région des Pierres dorées. Qui en a entendu parler ?* Malgré la réaction négative de nombreuses communes de la région des Pierres dorées, le Syndicat Mixte n'a pas remis en cause publiquement sa position.

Questionnaire :

Réponse : Commune ou Intercommunalité de

Nom de l'auteur de la réponse.....

Coordonnées.....

1- La nouvelle Communauté de communes

Quelles sont les décisions que vous avez prises sur les domaines de compétences et les responsabilités de la nouvelle intercommunalité ?

En tant que maire ou représentant à la Communauté de Communes, êtes-vous satisfait des limites données à ces compétences communes ?

Dans les évolutions futures de la Communauté de communes, quelles sont les compétences que vous aimeriez voir ajouter ?

2 - Le développement économique : Quel développement économique ?

Cette région a déjà son économie : agricole, touristique, avec de petites activités industrielles et une forte croissance résidentielle. Elle est attractive et attire des populations qui souhaitent y résider alors qu'elles ont leur travail ailleurs. Elle n'est pas en crise économique. Elle n'est pas « industrielle » au sens de l'industrie productive de grande taille. Les deux types d'économie sont d'ailleurs incompatibles. **Cette évolution détruirait son économie actuelle.** Il faut faire des choix.

Etes- vous favorable à la création de nouvelles ZAC ou à l'extension des ZAC existantes?

Etes-vous décidé à économiser les terres agricoles et naturelles en densifiant les implantations ?

3 - L'agriculture

Avez-vous prévu d'aider à maintenir et développer l'agriculture, soutenir son évolution et favoriser la transmission des exploitations ?
Comment ?

Industries de transformations agroalimentaires de proximité et points de vente directs font partie de l'économie résidentielle et correspondent à des demandes de la population. Quels sont vos projets ?

4 - Le tourisme :

Le tourisme crée des emplois et de l'activité. Le niveau intercommunal est le mieux adapté pour développer des projets ambitieux dans ce domaine et pour coordonner les initiatives locales. Ce qui n'interdit pas les politiques et projets communaux. Quelle politique allez-vous conduire pour développer l'économie touristique ? Quels projets précis ?

L'oenotourisme (tourisme des régions viticoles) : quelles initiatives et projets pour mettre en valeur la marque « Vignobles et découvertes » obtenue par le Beaujolais des Pierres dorées en 2010 ?

5 - La protection et la mise en valeur du patrimoine et des paysages

Le projet de « label **Ville ou Pays d'art et d'histoire** » (Ministère de la Culture) est évoqué depuis trois ans pour la région des Pierres dorées au titre de son patrimoine bâti, de ses matériaux de construction et de ses pierres de couleur ocre.

Etes-vous favorable à ce projet et prêt à vous y engager ? Avez-vous prévu des moyens pour son démarrage ? A quelle échéance ? Merci de préciser.

Le projet de carrières des forêts de la vallée d'Azergues (communes de Chambost-Allières et Saint-Just-d'Avray) : êtes-vous prêt (après les municipales) à vous opposer à ce projet ?

6 - Les zones d'activité (ZAC- ZAD- ZED) et implantations commerciales- (Les surfaces demandées sont les surfaces estimées des terrains occupés y compris les voiries.)

Connaissez-vous les études qui prouvent que les projets prévus dans le SCOT-Beaujolais sont trop nombreux et surdimensionnés ?

Allez-vous contribuer à les réduire et à déterminer les priorités ?

Surfaces utilisées sur le territoire de votre commune ou de votre communauté de communes (y compris les zones dépendant d'une autre structure administrative) ?..... Nombre d'emplois ?.....

Surfaces disponibles ?.....ou nouvelles prévues ?.....Nombre d'emplois nouveaux ?.....

Surfaces à réhabiliter disponibles ?

Quelles mesures prises pour économiser les terrains et densifier les bâtiments de ces Zones ?

Quelles mesures prises pour la protection des paysages et l'intégration au patrimoine bâti ?

7 - L'habitat

Votre commune parvient-elle à suivre les recommandations du SCOT en matière de limitation du nombre de logements à construire ?

Quelles mesures pour la protection des paysages et l'intégration au patrimoine bâti caractéristique de cette région ?

Quels sont vos projets de lotissement(s) ou immeubles en cours ?

Que comptez-vous faire pour ne pas laisser à la seule charge des propriétaires de maisons isolées ou situées dans les hameaux, la mise aux normes de l'assainissement recommandée par les directives européennes ?

8 - Les infrastructures de transport

Le tracé définitif de la ligne LGV-POCL (Paris-Orléans-Clermont-Lyon) doit être validé avant la fin de l'année 2014. Allez-vous faire entendre et prendre en compte votre avis ? Comment ?

De nouvelles routes dans notre région ? une de plus tous les cinq ans attirant toujours plus de circulation?
Quelle est votre position ?

9 - La concertation

Allez-vous développer la concertation sur tous les projets importants touchant le territoire ? Comment ? Quel rôle donnerez-vous aux associations ?

10 - La communication

Les communautés de communes pourraient-elles publier sur un site Internet (dédié ?) les comptes rendus des réunions concernant le territoire : Conseils communautaires, Conseils de syndicat mixte (par ex. Smadeor), et tous comptes rendus d'autres réunions publiques ainsi que fournir ces comptes rendus aux différentes mairies pour affichage public dans les communes ? Des réunions publiques pourraient-elles être organisées ?

Vos remarques :

Merci de renvoyer ce questionnaire de la « Coordination des Associations du Beaujolais » à l'adresse suivante :

**Association « Vivre En Pierres Dorées »
Chez Mr Didier Dufourcq
19 - le Maupas - 69620 THEIZE**

Associations membres de la CAB : *Association de défense et de développement du Beaujolais vert et du Val d'Azergues ; Association des Amis du Vieux Village d' Oingt ; Association Pierres dorées Azergues -APDA (Légnry) ; Association Protection Environnement Ouest Saône (Gleizé) ; Bien Etre à Bagnols (BEABA) ; Bien vivre à Morancé ; Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays Beaujolais ; Déambule (Saint-Laurent d'Oingt) ; Environnement durable en Beaujolais (Rivolet) ; Le Beaujolais doré (Lacenas) ; Patrimoine et tradition de Ville-sur-Jarnioux ; Vivre en Pierres dorées (Frontenas).*

